

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2021



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs,
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	4
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	4
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	5
1.4.	Nombre d'abonnés	5
1.5.	Eaux brutes	7
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	7
1.6.	Eaux traitées.....	8
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.....	8
1.6.2.	Production	8
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	9
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	10
1.6.5.	Autres volumes.....	11
1.6.6.	Volume consommé autorisé	11
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	11
2.	Tarifification de l'eau et recettes du service	12
2.1.	Modalités de tarification	12
2.3.	Recettes	17
3.	Indicateurs de performance	18
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	18
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	18
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	20
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	20
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	20
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	21
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	21
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	22
4.	Financement des investissements.....	23
4.1.	Branchements en plomb.....	23
4.2.	Montants financiers.....	23
4.3.	État de la dette du service	23
4.4.	Amortissements	23
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	24
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	24
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	25
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	25
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	26
7.	Tableau récapitulatif des interventions sur réseau	26

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET
- Nom de l'entité de gestion : eau potable
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) A compléter

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Adainville, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Gazeran, Grandchamp, Hermeray, La Boissière-École, La Hauteville, Le Tartre-Gaudran, Les Bréviaires, Mittainville, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines, Émancé
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution Oui, date d'approbation* : 14/12/2010 Non au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 13/10/2020 Non
- Existence d'un schéma directeur Oui, date d'approbation* : Non

1.2. Mode de gestion du service



* Approbation en assemblée délibérante

Nature du contrat :

Le service est exploité en **Délégation par Entreprise privée**

- Nom du prestataire : Compagnie des Eaux et de l'Ozone -
- Date de début de contrat : 01/01/2020
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2031
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

Les prestations confiées à la société Veolia Eau (Compagnie des Eaux et de l'Ozone) - Région Ile de France Centre sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs, recherche et réparation de fuites, raccordements sur réseau existant
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des espaces verts des installations
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, de la télésurveillance, serrurerie, clôtures, des organes hydrauliques, serrurerie, menuiserie, protection anticorrosion, huisserie, vitrage,
Prestations particulières	Mise à jour de la modélisation du réseau, imports et exports d'eau, mise à niveau des affleurants, hors opération de voirie et hors demande de la collectivité, réparation localisée de fissures, étanchéité, enduit, peinture intérieure - extérieure, éclats de béton, toiture – couverture, réfection localisée de voirie, réponse aux autorisations d'urbanisme

- La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, du génie civil, étanchéité des cuves,
Entretien des captages	Contrôle caméra, dessablage, nettoyage des tubes et des crépines, traitement des massifs filtrants, renouvellement ou chemisage
Sécurité, électricité et informatique	Mise en conformité des installations pour la sécurité et la réglementation

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 13 259 habitants au 31/12/2021 (13 229 au 31/12/2020).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 6 210 abonnés au 31/12/2021 (6 134 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Adainville	396	389	0	389	-1,8 %
Bourdonné	290	297	0	297	+ 2,4 %
Condé-sur-Vesgre	554	570	0	570	+ 2,9 %
Émancé	366	364	0	364	- 0,5 %
Gazeran	617	670	0	670	+ 8,6 %
Grandchamp	137	138	0	138	+ 0,7 %
Hermeray	517	520	0	520	+ 0,6 %
La Boissière-École	340	336	0	336	- 1,2 %
La Hauteville	141	139	0	139	-1,4 %
Le Tartre-Gaudran	18	18	0	18	+ 0,0%
Les Bréviaires	461	461	0	461	+ 0,0 %
Mittainville	293	297	0	297	+ 1,4 %
Poigny-la-Forêt	446	446	0	446	+ 0,0 %
Raizeux	435	436	0	436	+ 0,2 %
Saint-Hilarion	439	442	0	442	+ 0,7 %
Saint-Léger-en-Yvelines	682	684	0	684	+ 0,3 %
Total	6 134	6 210	0	6 210	+ 1,2%

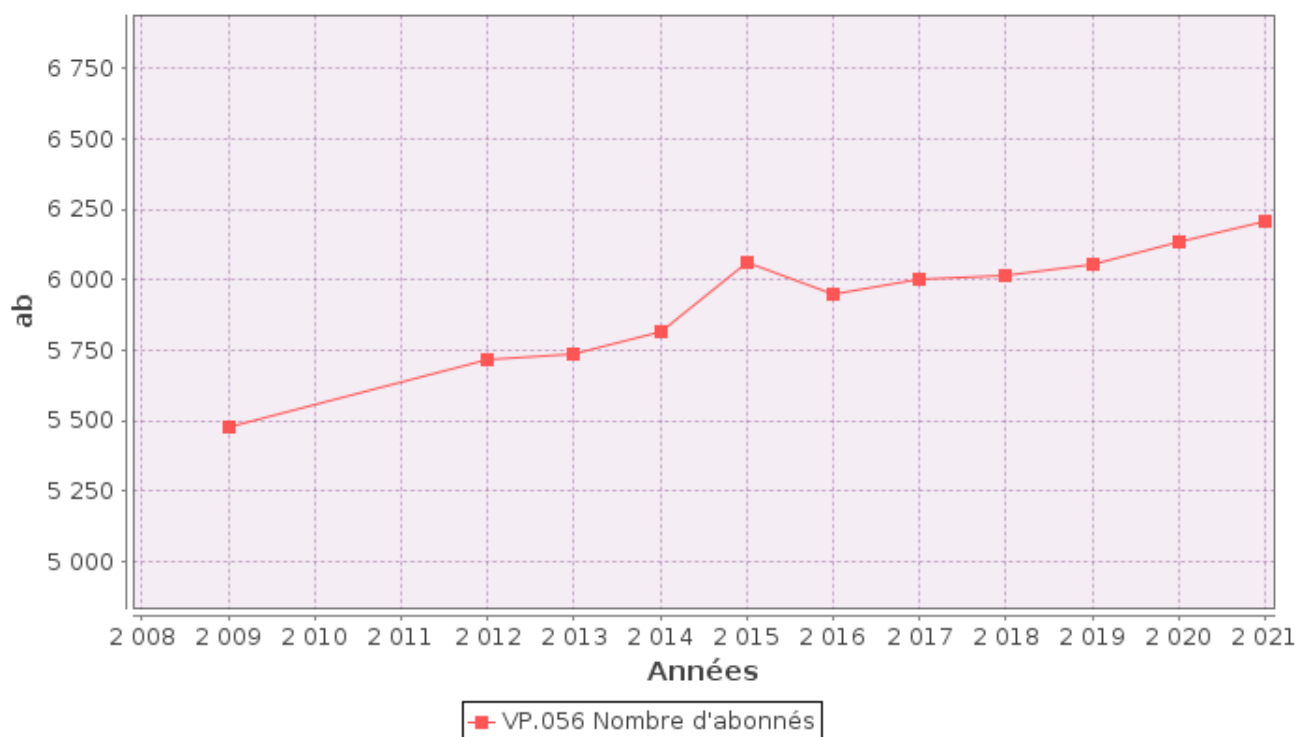
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 21,7 abonnés/km au 31/12/2021 (21,46 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,14 habitants/abonné au 31/12/2021 (2,16 habitants/abonné au 31/12/2020).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 113,7 m³/abonné au 31/12/2021. (122,4 m³/abonné au 31/12/2020).

Le nombre d'abonnés sur le SIAEP FR est en augmentation (+ 1,2 %). L'effet des modifications des PLU (divisions de terrains) et la création de lotissements est visible sur les communes de Gazeran (+ 8,6 %), Condé sur Vesgre (+ 2,9 %) et Bourdonné (+ 2,4 %) et compense les diminutions d'abonnés constatées sur les communes de Adainville (- 0,8 %) ou Emancé (- 0,5 %).

La consommation moyenne par abonné a diminué cette année (113 m³/abonné) (contrairement à l'augmentation constatée l'année dernière due au confinement (122 m³/abonné)). Les incitations à réduire la consommation d'eau et l'absence de canicule expliquent ce phénomène.



1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 670 147 m³ pour l'exercice 2021 (699 429 pour l'exercice 2020).

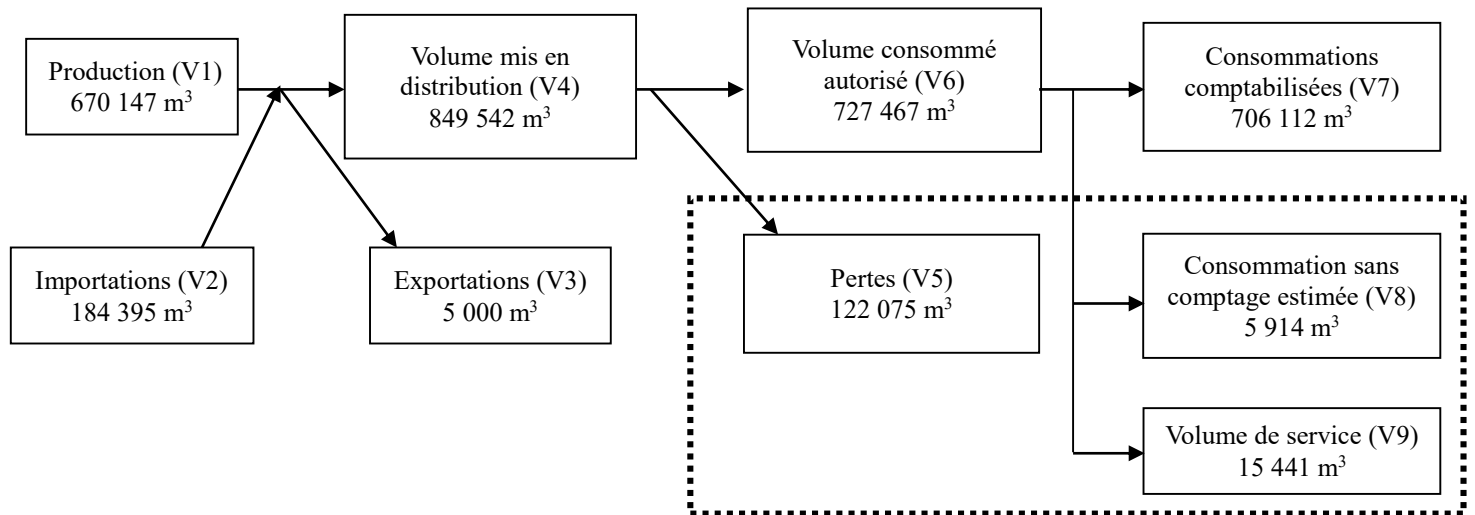
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
F HERMERAY P2 TRANSFO	Forage comblé		0	0	___%
Forage F GAZERAN P1 TRANSFO	Forage	20 m ³ /h x 24 heures/j	53 245	48 256	- 9,4 %
Forage F GAZERAN P2 CHATEAU	Forage	15 m ³ /h x 24 heures/j	30 483	34 945	+ 14,6 %
F HERMERAY P1 CHATEAU	Piézomètre		0	0	___%
Forage LES BRÉVIAIRES	Forage	Pas de DUP	71 260	76 263	+ 7,0 %
Forage de la Noue Plate	Forage	80 m ³ /h x 20 heures/j	544 441	510 683	- 6,2 %
Total			699 429	670 147	- 4,2 %

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021

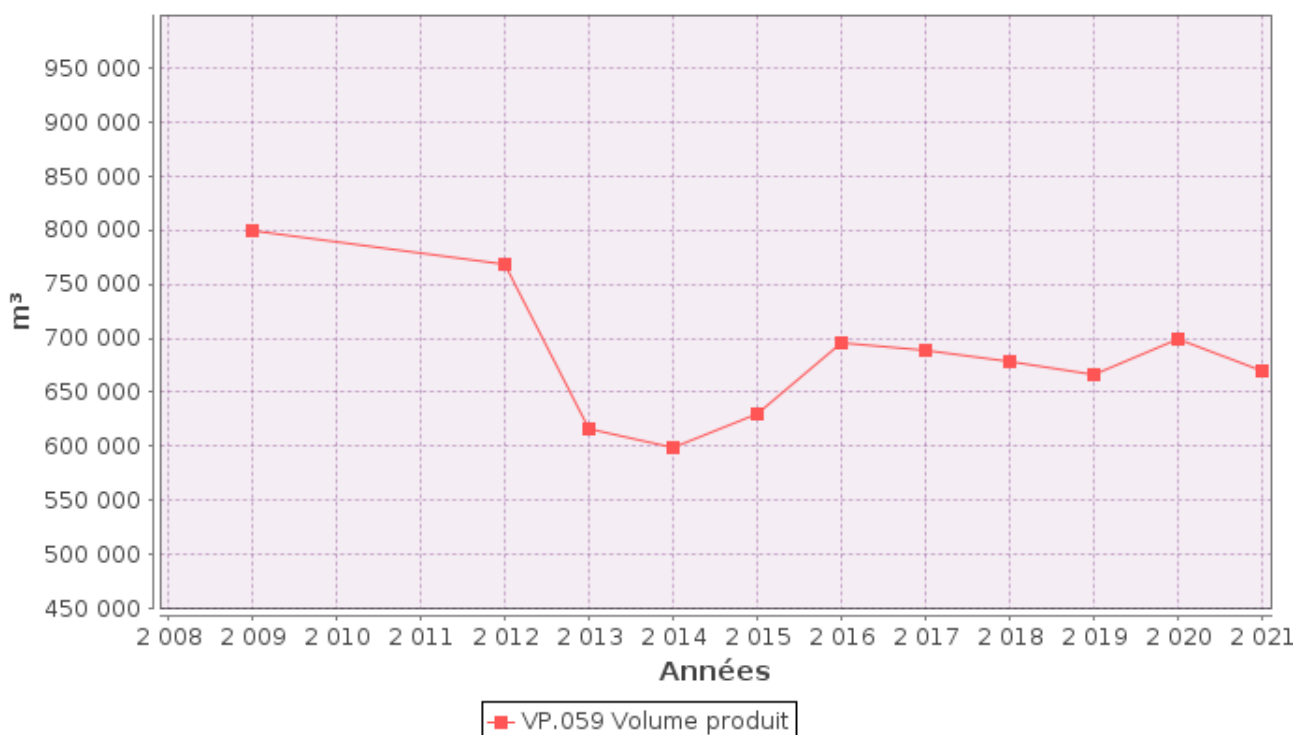


1.6.2. Production



Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
F HERMERAY P2 TRANSFO	0	0	___%	–
Forage F GAZERAN P1 TRANSFO	53 245	48 256	- 9,4 %	80
Forage F GAZERAN P2 CHÂTEAU	30 483	34 945	+ 14,6 %	80
F HERMERAY P1 CHÂTEAU	0	0	___%	–
Forage LES BRÉVIAIRES	71 260	76 263	+ 7,0 %	40
Forage de la Noue-Plate	544 441	510 683	- 6,2 %	80
Total du volume produit (V1)	699 429	670 147	- 4,2 %	70



La baisse de volume produit en 2013 s'explique par la mise en sommeil des forages de Saint-Léger lors de la mise en service de l'import du SYMIPERR par l'usine de la Saradinerie. Les forages d'Hermeray ont été arrêtés en 2014 vu le faible volume prélevé. Le puits N°2 d'Hermeray a été comblé en 2018. Le volume produit à partir de 2015 a augmenté à cause d'une plus grande sollicitation des captages du SIAEP FR par rapport à certains imports, notamment du SIRYAE. L'augmentation des consommations de l'année 2020 (effet du confinement) explique l'augmentation importante (+ 5%) des volumes produits par les ressources du SIAEP FR. Contrairement à une année de canicule, l'augmentation de consommation s'est lissée sur plusieurs mois et a pu être compensée par la production des forages. En 2021, les effets du confinement ont été moindres et l'absence de canicule a entraîné une baisse de consommation. Les volumes pompés ont donc légèrement diminué.

1.6.3. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Ville de RAMBOUILLET	0	27	+ 100 %	?
SIRYAE	4 788	11 546	+ 141 %	80 %
SYMIPERR	142 534	122 739	- 13,9 %	80 %
SIVOM de l'HADREP (SIEPARE)	64 544	50 083	- 22,4 %	80 %
Total d'eaux traitées achetées (V2)	211 866	184 395	- 13,0 %	80

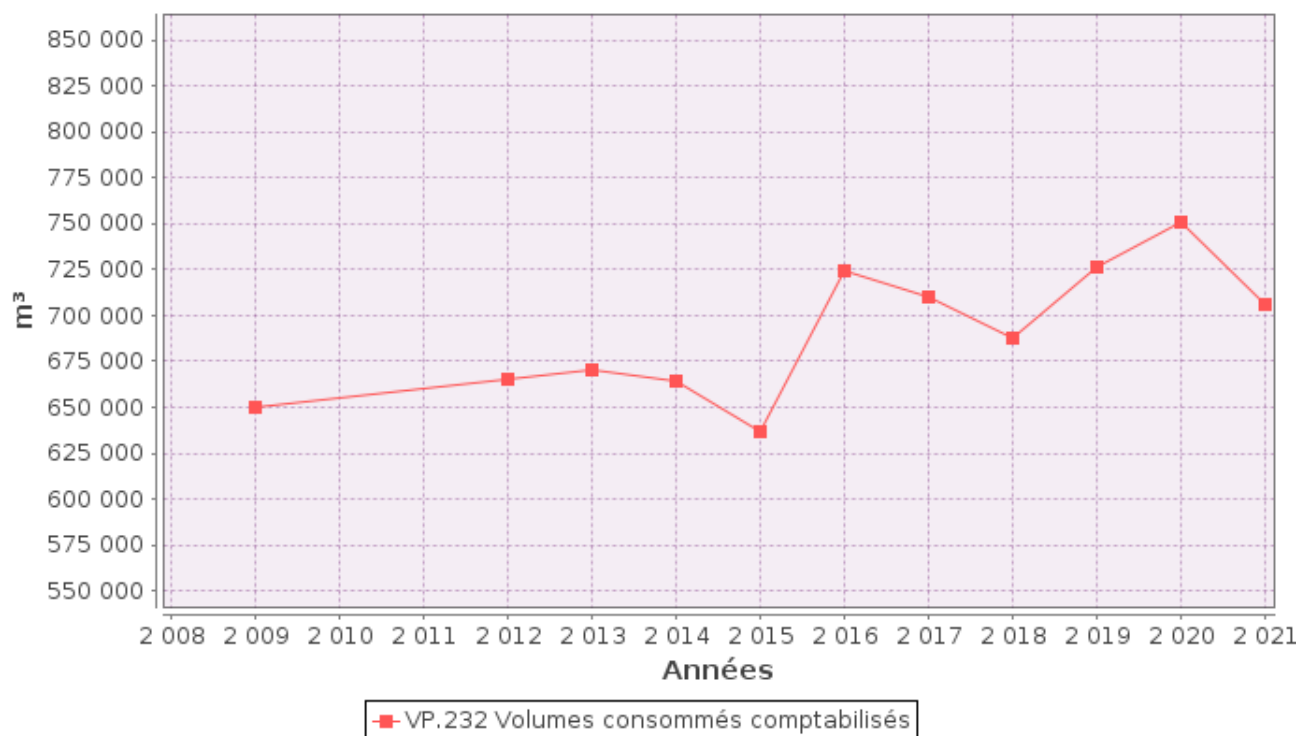
La forte augmentation de l'import du SIRYAE s'explique par les travaux de réhabilitation du réservoir de Bourdonné.

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	750 793	706 112	- 6,0 %
Abonnés non domestiques	0	0	_ %
Total vendu aux abonnés (V₇)	750 793	706 112	- 6,0 %
Ville de Rambouillet	0	0	
SIVOM de l'HADREP (SIEPARE)	5 487	5 000	- 8,9 %
Total vendu à d'autres services (V₃)	5 492	5 000	- 8,9 %

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.



La fin du confinement, et l'absence de canicule cet été 2021 expliquent la baisse de volume vendu aux abonnés.

1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	2 690	5 914	+ 120 %
Volume de service (V9)	13 593	15 441	+ 13,6%

Volume consommé sans comptage : essais défense incendie

Volume de service du réseau : purges et désinfection de réseaux, nettoyages de réservoirs,...

La purge installée au Passoir (La Boissière-École) pour limiter les teneurs en CVM a consommé 1 711 m³.

1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	767 076	727 467	- 5,2 %

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 285,98 kilomètres au 31/12/2021 (285,85 au 31/12/2020).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 40,46 € HT au 01/01/2021
41,78 € HT au 01/01/2022

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement tout diamètre de compteur y compris location du compteur	38,55 €	38,55 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³		
	Tranche 0-50 m ³	1,0350 €/m ³	1,0350 €/m ³
	Tranche 51 – 200 m ³	1,9580 €/m ³	1,9580 €/m ³
	Tranche 201 m ³ et plus	1,994 €/m ³	1,994 €/m ³
Part du délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement tout diamètre de compteur y compris location du compteur	40,46 €	41,78 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,0645 €/m ³	1,0099 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,073 €/m ³	0,073 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38 €/m ³	0,38 €/m ³
	VNF Prélèvement	_ €/m ³	_ €/m ³
	Autres	_ €/m ³	_ €/m ³

⁽¹⁾ Rajouter autant de lignes que d'abonnements

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Redevance pollution domestique Agence de l'Eau :

En 2017, le SIAEP de la Forêt de Rambouillet était imposé à deux taux différents sur son territoire, l'un à 0,22 €/m³, l'autre à 0,42 €/m³. Ce taux dépend de l'état écologique des bassins versants où sont situées les différentes communes et est fixé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le territoire du SIAEP de la Forêt de Rambouillet est situé sur deux unités hydrographiques différentes, l'une en bon état, l'autre en mauvais état écologique. Etant donné que 10 communes sur 16 et une population plus importante sont situées sur l'unité hydrographique en mauvaise état écologique, le taux à 0,42 €/m³ avait été retenu comme plus représentatif.

En 2018, l'Agence de l'Eau a aplani son taux de redevance pollution à 0,38 €/m³ quel que soit l'état écologique du bassin.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

□ Les tarifs de la part syndicale du service d'eau potable applicables en 2021 sont les suivants : à compter du 01/07/2019 (*acte réf. 2019-06/07 de la séance du comité syndical du 25/06/2019*), puis au 01/01/2021 (*Délibération 2020-10/10. de la séance du comité syndical du 13/10/2020*)

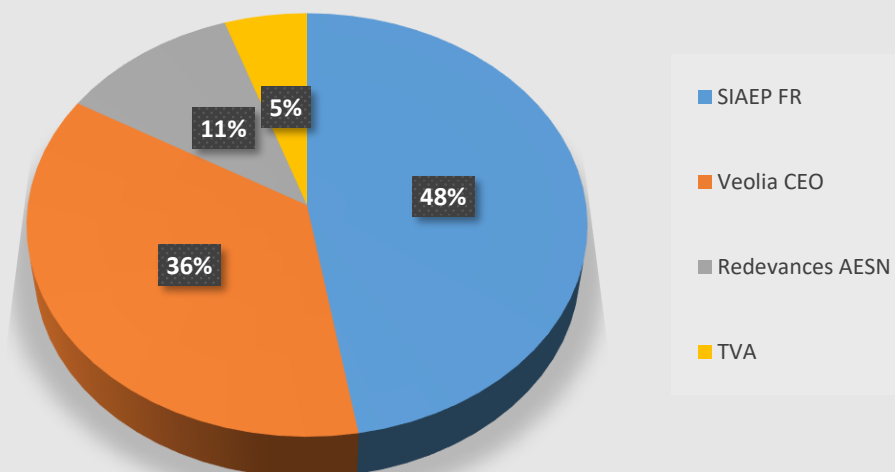
2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon L'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle (abonnement)	38,55	38,55	0 %
Consommation de 1 à 50 m ³	51,75	51,75	0 %
Consommation de 51 à 120 m ³	137,06	137,06	0 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	227,36	227,36	0 %
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle (abonnement)	40,46	41,78	+ 3,3 %
Part proportionnelle	127,74	131,88	+ 3,2 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	168,20	173,66	+3,2%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	8,76	8,76	0 %
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	45,60	45,60	0%
VNF Prélèvement :	0,00	0,00	___%
Autres	0,00	0,00	___%
TVA	24,75	25,05	+ 1,2 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	79,11	79,41	0,4 %
Total TTC	474,67	480,43	+ 1,2 %
Prix TTC au m³	3,96	4,00	+1,0 %

Répartition Facture 120 m3 - tarif 2022



ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif global (TVA et taxes AESN) pour chaque commune est (*ce tarif prend aussi en compte la collecte et le traitement des eaux usées*) :

Commune	Prix TTC au 01/01/2021 en €/m ³	Prix TTC au 01/01/2022 en €/m ³
Adainville (SIVOM ABC)	6,86	6,97
Bourdonné (SIVOM ABC)	6,86	6,97
Condé-sur-Vesgre (SIVOM ABC)	6,86	6,97
Émancé (SIEPARE)	6,33	6,46
Gazeran	7,89	8,02
Grandchamp (absence d'assainissement)	3,96	4,00
Hermeray	6,18	6,22
La Boissière-École	6,14	6,19
La Hauteville (absence d'assainissement)	3,96	4,00
Le Tartre-Gaudran (absence d'assainissement)	3,96	4,00
Les Bréviaires	5,26	5,31
Mittainville	7,91	7,96
Poigny-la-Forêt	7,29	7,39
Raizeux (SIEPARE)	6,33	6,46
Saint-Hilarion (SIEPARE)	6,33	6,46
Saint-Léger-en-Yvelines	6,29	6,41

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Les volumes facturés aux abonnés au titre de l'année 2021 sont de **706 112 m³/an** (750 793 m³/an en 2020).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants : La part syndicale a augmenté ces dernières années afin de financer le renouvellement du réseau. L'objectif étant de dégager 1 million

d'euro pour la section investissement à l'horizon 2020 pour maintenir un taux de renouvellement du réseau.

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	1 053 310 €* ¹	1 626 853€	+ 54,45%
Recette de vente d'eau en gros	0 €	0 €	
Recette d'exportation d'eau brute	0 €	0 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0 €	0 €	
Total recettes de vente d'eau	1 053 310 €	1 626 853€	+ 54,45%
Recettes liées aux travaux	318 048 €	0	
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes	128 028€	113 377€* ²	
Total autres recettes	446 076 €	113 377 €	
Total des recettes	1 499 386 €	1 740 230 €	+ 16%

*¹Suite au renouvellement du contrat de DSP au 01/01/2020 et au changement des périodes de relèves, le montant des recettes de l'année 2020 ne reflétait pas la réalité des consommations. Les bénéfices de la renégociation du contrat de DSP en 2020 apparaissent sur l'exercice 2021.

*²Pénalités pour non tenue des délais de demande de branchements, pénalités pour non-respect du rendement de réseau, versement ETANDEX suite référé pré contractuel.

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	943 997 €	1 053 406 €	+ 11,6 %
Total recettes de vente d'eau	943 997 €	1 053 406 €	%
Recettes liées aux travaux	112 174 €	151 488 €	+35,0 %
Autres recettes (produits accessoires)	23 253 €	28 002 €	+20,4 %
Total autres recettes	135 427€	179 490 €	+32,5 %
Total des recettes	1 079 424 €	1 232 986 €	+14,2 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : 2 650 439 €.

Montant des Factures impayées part Collectivité :

Au 31/12/2022, le montant des impayés était de 71 124€ (contre 35 931€ en 2020) soit 1,93% du montant facturé.

Le SIAEP FR a fait de ce sujet une de ses priorités et travaille en étroite collaboration avec les collectivités et le délégataire pour réduire ce montant.

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021
Microbiologie	65	0	63	0
Paramètres physico-chimiques	72	1	34	1

⇒ Non conformité du 06/05/2021 au Bréviaires : Dépassement sur seuil d'équilibre calco-carbonique.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	98,6 %	97,1%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.

- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 – Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 – Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 – Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.240 – Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		95%	
VP.241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	95%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 – Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 – Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 – Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.245 – Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 – Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.247 – Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.248 – Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 – Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	120

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	84,8 %	85,7 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement [m ³ / jour / km])	7,4	7,0
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	82,9 %	83,1 %

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la

politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,4 m³/j/km (1,5 en 2020).

- Le contrat prévoyait un objectif d'ILP de 0,96 m³/j/km pour 2021, ce non respect des engagements du délégataire donnera lieu à l'application d'une pénalité financière.

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de 1,2 m³/j/km (1,3 en 2020).

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en mL	3 879	2 765	2 720	10 575	4 525

Travaux de renouvellement de canalisations réalisés en 2021 :

Commune	Date	Voie	Linéaire renouvelé (mL)	Diamètre	Branchements
La BOISSIERE ECOLE	2021	Rue des Ecoles	170	PeHD 180	8
La BOISSIERE ECOLE	2021	Rte de Mauzaise / Grande Rue	740	Fonte 150	49

La BOISSIERE ECOLE	2021	Rte de la Hauteville	190	Fonte 150	2
La BOISSIERE ECOLE	2021	La Grande Vallée	250	PeHD 125	11
La BOISSIERE ECOLE	2021	La Vallée Godard	200	PeHD 63	11
ST LEGER en YVELINES	2021	Rue du Larridon	345	PeHD 125	14
GAZERAN	2021	Rue de la Mairie	500	Fonte 150	35
GAZERAN	2021	Chemin de Guéville	80	PeHD 110	6
GAZERAN	2021	Chemin de Guéville	80	PeHD 63	6
GAZERAN	2021	Rue des Ecoles	90	Fonte 100	4
GAZERAN	2021	Rue des Ecoles	60	PeHD 63	6
GAZERAN	2021	Rue de l'Eglise	260	Fonte 150	16
GAZERAN	2021	Rue de la Gare	870	Fonte 150	42
GAZERAN	2021	Résidence de la Gare	170	PeHD 63	12
GAZERAN	2021	Rue du Haut de Gazeran	150	Fonte 150	12
GAZERAN	2021	Rte du Moulin de Reculé	370	PeHD 160	2

Au cours des 5 dernières années, 24,5 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1,4% (1,6 % en 2020).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 76,4 % (77,2 % en 2020).

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	5 806	5 842
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	1	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	2
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,01 %	0 %
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	–	–

4.2. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire	936 833 €	1 361 507€
Montants des subventions en €	318 048 €	0€
Montants des contributions du budget général en €	128 028 €	0€

4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	2 440 304 €	2 281 058 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	159 246 €
	en intérêts	54 448 €

4.4. Amortissements



Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de 511 981€.

4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Réhabilitation forages de Batonceau	60 000€	

4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable 2018/2020	2018-2020	2 890 623 € HT

Détail du programme de travaux de renouvellement 2018-2020 (notifiée le 8 Avril 2019) :

Tranche Ferme 1 :

- *ADAINVILLE – Route du Mesle – 590 mL*
- *CONDÉ-SUR-VESGRE – Rue du Hallier – 590 mL*
- *LA BOISSIÈRE-ÉCOLE – Rue des Ecoles – 220 mL*
- *LA BOISSIÈRE-ÉCOLE – Grande Rue – 300 mL*
- *LA BOISSIÈRE-ÉCOLE – Rue de Mauzaise et Route de la Hauteville – 770 mL*

Tranche Ferme 2 :

- *CONDÉ-SUR-VESGRE – Route de la Mare aux Biches – 1 000 mL*
- *GRANDCHAMP – Chemin du Bois des Noés – 1 000 mL*
- *GRANDCHAMP – Rue du Vieux Village – 750 mL*

Tranche Ferme 3 :

- *LES BRÉVIAIRES – Route du Haras, Rte de la Croix Rouge, Rte de Poigny – 820 mL*
- *LES BRÉVIAIRES – Rue des Fourneaux – 620 mL*
- *SAINT-HILARION – Parc aux Lapins, le Fléau – 1 460 mL*

Tranche Ferme 4 :

- *ADAINVILLE – Route du Breuil – 1 500 mL*
- *MITTAINVILLE – Rue des Noues – 350 mL*

Tranche Conditionnelle 1 * :

- *GAZERAN – Rue du Château d'Eau – 630 mL*
 - *GAZERAN – Rue de la Gare – 900 mL*
 - *GAZERAN – Rue d l'Eglise – 430 mL*
 - *GAZERAN – Rue de la Mairie – 380 mL*
 - *GAZERAN – Route de Poigny – 430 mL*
- * Cette tranche optionnelle a été notifiée le 06 Avril 2021**

Tranche Conditionnelle 2 * :

- *ADAINVILLE – Rte de la Chesnaie – 1 500 mL*
- * Cette tranche optionnelle a été notifiée le 18 Novembre 2019**

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service n'a reçu aucune demande d'abandon de créance.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,000 €/m³ pour l'année 2021 (0,0002 €/m³ en 2020).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2020	Exercice 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 229	13 259
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	3,96 €/m ³	4,00 €/m ³
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 j	1 j
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	94,1 %	97,1 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	84,8 %	85,7 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,5	1,4
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,3	1,2
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,6%	1,39%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %	76,4 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0002	0,000
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,10 u/1000 abonnés	4,51 u/1000 abonnés
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée de l'extinction de la dette de la collectivité		2,3 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,71 %	1,93 %
P155.1	Taux de réclamations	0,66 u/1000 abonnés	2,42 u/1000 abonnés

7. Tableau récapitulatif des interventions sur réseau

Réparation de fuites sur canalisation

Date	Commune	Rue	Obs
10/01/2021	Emancé	Rue Des Bochets	
13/01/2021	St Leger En Yvelines	Chemin De Nogent	
14/01/2021	Emancé	Rue Charlemagne	
27/01/2021	Condé Sur Vesgre	Route De Nogent	
16/02/2021	Mittainville	Route Saint Lucien	
18/02/2021	Adainville	Route Des Sergontieres	
03/03/2021	St Leger En Yvelines	Croix Blanche	
04/03/2021	Boissiere Ecole	Rue Du Commandant Heriot	
04/03/2021	Les Bréviaires	Rte de la Croix Rouge	
05/03/2021	Emancé	Rue des Bochets	
08/03/2021	Les Bréviaires	Route Du Haras	
09/03/2021	Les Bréviaires	Chemin De La Haute Borne	
26/03/2021	La Hauteville	Route De L'epinette	
07/04/2021	Adainville	Rue De Freville	
28/05/2021	Saint Hilarion	Rue Du Fléau	
08/06/2021	Les Bréviaires	Rte De Poigny	
14/06/2021	St Leger En Yvelines	Chemin Mare de la Borne	
17/06/2021	Condé Sur Vesgre	Route De Nogent	
05/07/2021	Hermeray	Rue d'Epernon	
20/07/2021	St Leger En Yvelines	Rue de la Croix Blanche	
04/08/2021	Hermeray	Rue d'Epernon	
18/09/2021	Les Bréviaires	Croix Rouge	
08/10/2021	Les Bréviaires	Chemin De La Haute Borne	
03/11/2021	La Hauteville	Chemin Des Ruelles	
09/11/2021	La Hauteville	Route Des Roches	
23/11/2021	Les Bréviaires	Chemin Buissonier	
17/12/2021	Poigny La Foret	Route De La Haie Des Houx	

Réparation de fuite sur branchement

Date	Commune	Rue	Obs
05/01/2021	St Leger en Yvelines	Route De Houdan / Chemin De Nogent	
07/01/2021	Emancé	Passage De La Forge	
26/02/2021	Hermeray	Rue Du Gros Taillis	
26/02/2021	St Leger en Yvelines	Rue Des Petits Coins	
29/03/2021	Hermeray	Rue De Chaumont	
30/03/2021	Hermeray	Route De Gazeran	
30/03/2021	Mittainville	Chemin Du Lavoir	
07/04/2021	Gazeran	Résidence Les 12 Arpents	
30/04/2021	Les Bréviaires	Route Du Matz	
10/05/2021	Hermeray	Rue De Chaumont	
13/05/2021	St Hilarion	Route De Rambouillet	
14/05/2021	Hermeray	Route De Fontaines	
17/05/2021	St Hilarion	Route De Emancé	
10/06/2021	Hermeray	Rue De La Foret	
15/06/2021	Emancé	Rue Bourguignon	
17/06/2021	Gazeran	Chemin De La Garenne	
13/07/2021	Conde sur Vesgre	Rue De La Poterie	
13/07/2021	Poigny la foret	Route Des Gravieres	
23/09/2021	Conde sur Vesgre	Rue Du Vivier	
30/09/2021	St Hilarion	Route De Fosseuil	
08/10/2021	Adainville	Route Du Mesle	
19/10/2021	Gazeran	Résidence Du Buissonné	
21/10/2021	Gazeran	Rue Amelie Earhart	
27/11/2021	la Hauteville	Route De L'épinette	

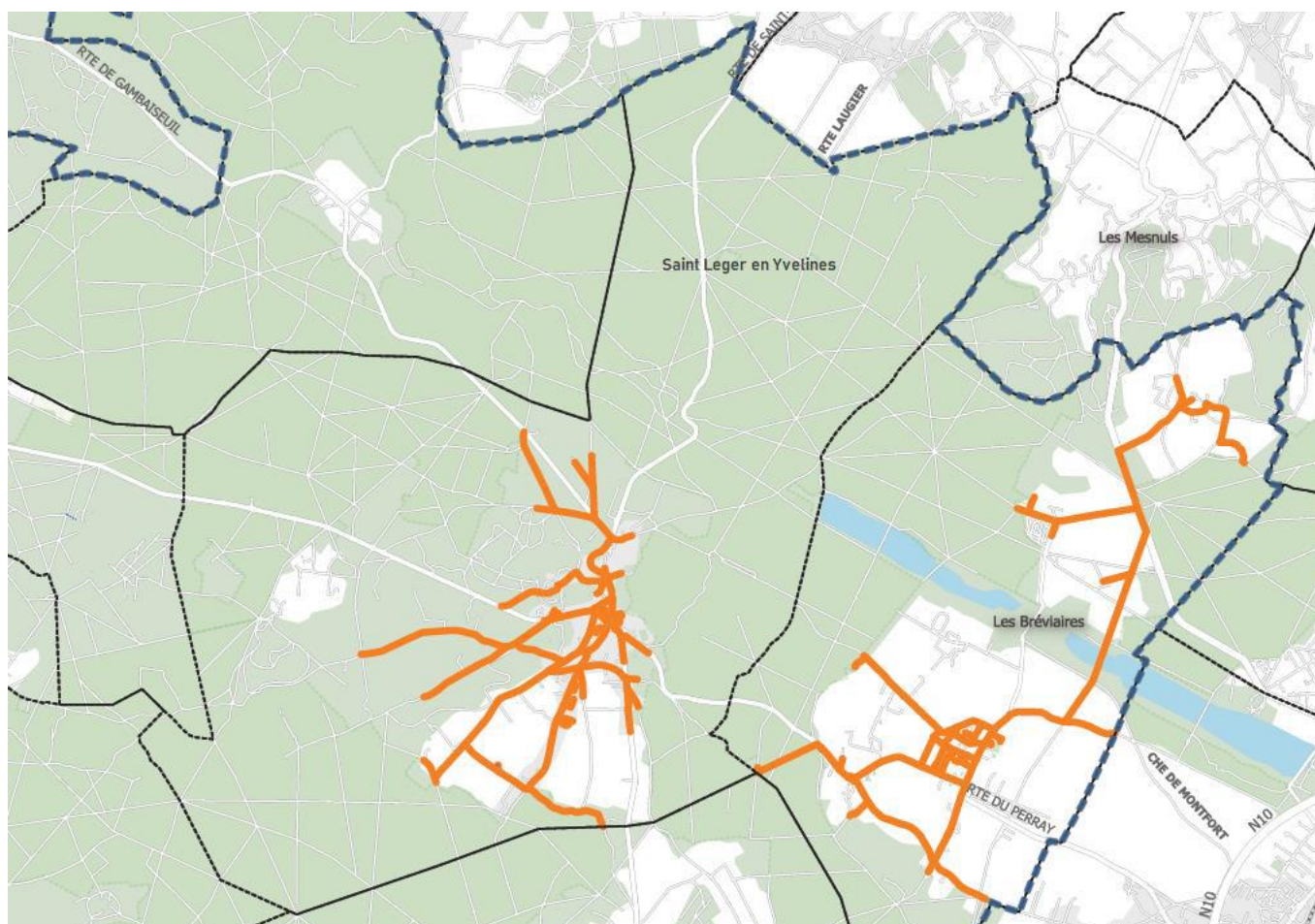
Création de branchement neuf par VEOLIA (CEO)

Date	Commune	Adresse
19/02/2021	Conde sur Vesgre	Rue de la mare aux biches
31/03/2021	Les Bréviaires	Chemin Vert
09/04/2021	Bourdonne	Route de Gambais
15/04/2021	Mittainville	Rue du Pavé
15/04/2021	Mittainville	Rue de la Mare
15/04/2021	Saint Leger	Route de Houdan
26/04/2021	Poigny la foret	Route de Gazeran
28/04/2021	Raizeux	Route des chaises
07/05/2021	Mittainville	Rue du pavé lotissement
31/05/2021	Les Bréviaires	Chemin Vert
01/06/2021	Les Bréviaires	Rue neuve
02/06/2021	Saint Leger	Rue de Larridon
08/06/2021	La Boissière-École	Chemin de la haie couture
10/06/2021	Hermeray	Rue des nous
25/06/2021	Gazeran	Route du Gâteau
29/06/2021	Bourdonne	Chaude joute
09/07/2021	Bourdonne	Chemin de l'aulnay
24/08/2021	Gazeran	Rue de la mairie
02/09/2021	Bourdonne	Route des hayes
07/09/2021	Gazeran	Rue de la mairie
07/09/2021	Gazeran	Résidence de la gare
15/09/2021	Les Bréviaires	Chemin vert
21/09/2021	Gazeran	Route de gâteau
22/09/2021	Saint Leger	Route de la mare aux chiens
24/09/2021	Adainville	Rue de Freville
29/09/2021	Condé sur Vesgre	Rue de la cavée
29/09/2021	Saint Leger	Route des grands coins
14/10/2021	Saint Hilarion	Route de Rambouillet
20/10/2021	Saint Hilarion	Route de Rambouillet
27/10/2021	Poigny la foret	Route de la prairie
27/10/2021	Poigny la foret	Allée des sablons
18/11/2021	Condé sur Vesgre	Rue de vivier
23/11/2021	la Hauteville	Rue du puit François 1er
25/11/2021	Les Bréviaires	Rue neuve
25/11/2021	Poigny la foret	Route de la haie des houx
17/12/2021	Emancé	Rue des bochets

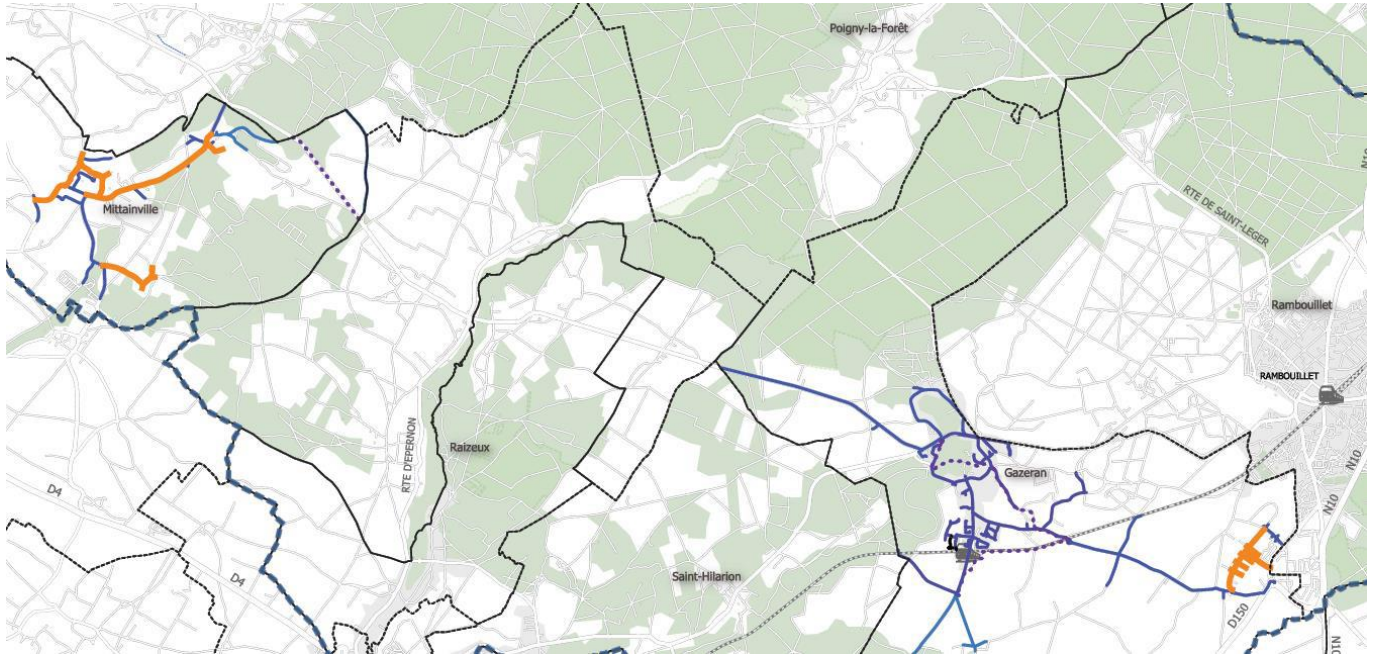
Linéaire de réseau inspecté pour recherche de fuite (sectorisation de nuit)

En orange est représenté, le linéaire des recherches de fuite réalisés en 2021.

Communes des Bréviaires et de Saint-Léger-en-Yvelines



Communes de Gazeran et Mittainville :



8. Tableau récapitulatif des renouvellements réalisés par le délégataire

Installations électromécaniques

FORAGE - RESERVOIR - SURPRESSEUR

LES BREVIAIRES

GPE IMMERGE PLEUGER T66-8 + M6-22

GROUPE PLEUGER 20m3/h

RESERVOIR - SURPRESSEUR LA BOISSIERE ECOLE

VANNE MOTORISEE D150 AMRI

GENIE CIVIL HYDRAULIQUE TUYAUTERIE VANNES

RESERVOIR LA HAUTEVILLE & SURPRESSEUR

HYDRAULIQUE VANNE MOTORISE

BY PASS

VANNE MOTORISEE DN125

RESERVOIR BOURDONNE & REGARD CAGE MARGOT

REGARD DEBITMETRE

REGARD TYPE CUBIS 1900*1200

DEBITMETRE DN 80 VERS RECOIN

DEBITMETRE DN 100 VERS CHAUDE JOUTE

RESERVOIR D'ADAINVILLE

HYDRAULIQUE TUYAUTERIES VANNES

BACHE - SURPRESSEUR - RESERVOIR HERMERAY

RESERVOIR + SURPRESSEUR

GROUPE ELECTROGENE

BALLON ANTIBELIER

DESHUMDIFICATEUR

CAPOT DOUBLE PEAU

CAPOT DOUBLE PEAU

CAPOT DOUBLE PEAU

CAPOT DOUBLE PEAU

REGARD DU MATZ

ALTIMETRIQUE

DEBITMETRE

Opération réalisée dans l'exercice

Renouvellement

Renouvellement

Renouvellement

Rénovation

Rénovation

Rénovation

Rénovation

Renouvellement

Renouvellement

Renouvellement

Rénovation

Rénovation

Rénovation

Renouvellement

Renouvellement

Renouvellement

Renouvellement

Renouvellement

Renouvellement

9. Réhabilitation d'ouvrages par le syndicat

Réhabilitation réservoir de Bourdonné (250 m³)



Réhabilitation château d'eau de la Hauteville (150 m³)



10. Récapitulatif des opérations sur le SIAEP FR

SIAEP Forêt de Rambouillet

Récapitulatif des opérations de renouvellement et de rénovation réalisés en 2021

